

Page: 1/10

Date d'impression: 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart
- · **UFI:** D0TV-D4D5-577U-9UYE
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services,

- · Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- · Emploi de la substance / de la préparation Peinture
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Touwen & Co Oostzijde 300 1508 ET Zaandam The Netherlands Tel: +31 (0)75-6350011

info@touwen.nl

- · Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris: +33 (0)1 40 05 48 48 FR - ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1	Aérosol extrê sous l'effet de	mement inflammable. la chaleur.	Récipient :	sous pression:	peut éclater
	 _				

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





GHS02

GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

xylène acétone acétate de n-butyle propane-2-ol

(suite page 2)



Page: 2/10

Date d'impression : 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:	acétone	25-40%
EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49	Flam. Liq. 2, H225	23-4070
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	n-Butane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-25%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	5-10%
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0	2-butoxyéthanol Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	2,5-5%
Numéro CE: 905-588-0 Reg.nr.: 01-2119488216-32	reaction mass of ethylbenzene and xylene Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	2,5-5%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	1-2,5%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	1-2,5%

FR



Page: 3/10

Date d'impression : 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

_		(suite	e de la page 2)
	CAS: 100-41-4	éthylbenzène	1-2,5%
	EINECS: 202-849-4	Flam. Liq. 2, H225	
	Reg.nr.: 01-2119489370-35	STOT RÊ 2, H373; Asp. Tox. 1, H304	
	-	Acute Tox. 4, H332	
Γ	CAS: 31394-54-4	heptane	0,4-0,5%
	EINECS: 250-610-8	Flam. Liq. 2, H225	
	Reg.nr.: 01-2119457601-42	Asp. Tox. 1, H304	
		Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	
		Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Movens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas applicable.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR



Page: 4/10

Date d'impression : 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

DNEL 442 mg/m3 (human)

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle

CAS	: 67-64-1 acétone	
VLE	P Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm	
CAS	: 106-97-8 n-Butane	
VLE	P Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm	
CAS	S: 123-86-4 acétate de n-butyle	
VLE	P Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm	
CAS	S: 111-76-2 2-butoxyéthanol	
VLE	P Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm Risque de pénétration percutanée	
CAS	S: 67-63-0 propane-2-ol	
VLE	P Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm	-
CAS	S: 100-41-4 éthylbenzène	
VLE	P Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 88,4 mg/m³, 20 ppm risque de pénétration percutanée	
DNE	EL	

(suite page 5)



Page: 5/10

Date d'impression : 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

(suite de la page 4)

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Inhalatoire DNEL mg/m³ (human)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Assurer une ventilation adéquate. Cela devrait être effectué à l'aide d'une ventilation locale et une bonne extraction générale. Si la ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs inférieures à la VLEP, une protection respiratoire appropriée doit être porté.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Avec un filtre respiratoire à charge courte ou faible (filtre A). Pour les applications par pulvérisation, utiliser un filtre respiratoire (filtre A) avec un filtre P supplémentaire (P1 / P2 / P3 dans le fournisseur de pommiers en oveleg). Avec resp. Intensif utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant pendant une longue période.

· Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Matériau approprié: film stratifié HPPE (Polyéthylène Nylon).

Epaisseur du matériau des gants: 0,062 mm.

Temps de pénétration (durée maximale de port):> 480 min.

Recommandée marque de gants: Ansell 02-100 Barrier

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de pénétration (durée maximale de port):> 480 min.

Recommandée marque de gants: Ansell Barrière 02-100®

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Aspect:

Forme: Aérosol

Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 valeur du pH: Non déterminé.

(suite page 6)



Page: 6/10

Date d'impression : 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

(suite de la page 5)

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé. **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** -44,5 °C

· Point d'éclair 0 °C

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
 Température d'inflammation: 282 °C

• Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges

explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 2,9 Vol % Supérieure: 22,4 Vol % · Propriétés comburantes Non déterminée. · Pression de vapeur: 3200 hPa · Densité à 20 °C: $0,748 \text{ g/cm}^3$ · Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé. · Taux d'évaporation: Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Insoluble
• Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique:Non déterminé.Cinématique:Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 96,5 % Teneur en substances solides: ca 5 %

• 9.2 Autres informations Aucune autre information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
	ATE (Acute Toxicity Estimates)				
	Oral	LD50	29.600 mg/kg (rat)		
l	Dermique	LD50	8.000 mg/kg (rab)		
	Inhalatoire	LC50/4 h	73,5 mg/l		

(suite page 7)



Page: 7/10

Date d'impression : 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

		(suite de la page
CAS: 67-64	l-1 acétone	
Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)
CAS: 106-9	7-8 n-Butan	ne e
Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
CAS: 123-8	6-4 acétate d	de n-butyle
Oral	LD50	10.760 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)
In hala to ire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)
CAS: 111-7	6-2 2-butox	yéthanol
Oral	LD50	1.480 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	400 mg/kg (rab)
reaction ma	ss of ethylbo	enzene and xylene
Oral	LD50	3.523-4.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.126 mg/kg (rab)
In hala to ire	LC50/4 h	6,35 mg/l (rat)
CAS: 67-63	-0 propane-	2-ol
Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)
	LC50 / 24h	9.714 mg/l (daphnia)
CAS: 100-4	1-4 éthylben	ızène
Oral	LD50	3.500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	17.800 mg/kg (lapin)
	L	l

- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Page: 8/10

Date d'impression : 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:					
CAS: 123-8	CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle				
Inhalatoire		18 mg/l (poisson) (96h)			
	EC50	44 mg/l (daphnia)			
reaction mo	reaction mass of ethylbenzene and xylene				
	NOEC	0,96 mg/l (daphnia)			
		1,3 mg/l (poisson)			

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN1950 AÉROSOLS

· IMDG AEROSOLS

· IATA AEROSOLS, flammable

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· Classe 2 5F Gaz.

(suite page 9)



Page: 9/10

Date d'impression : 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

	(suite de la page
· Étiquette	2.1
· IMDG, IATA	
2	
· Class	2.1
· Label	2.1
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Oui
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Numéro d'identification du danger (Indice Keml No EMS: Stowage Code Segregation Code 	Attention: Gaz. ler): - F-D,S-U SW1 Protected from sources of heat. SW2 Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of clas 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of clas 2.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe de la convention Marpol et au recueil IBC	e II Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	2 D
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· ''Règlement type'' de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

(suite page 10)



Page: 10/10

Date d'impression: 17.06.2020 Numéro de version 1 Révision: 17.06.2020

Nom du produit: Tenco Ferro Industrielak Spray Zwart

(suite de la page 9)

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Contact:

Touwen & Co

info@touwen.nl

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables - Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Sections rapport à la version précédente F sont marqués d'une *.